

Comité Technique Ministériel du 12 Mars 2012

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Ministériel est convoqué quelques semaines avant deux échéances politiques majeures où l'expression démocratique est invitée à se prononcer.

En cette période et dans la droite lignée de ses valeurs, et de ses principes de liberté et d'indépendance syndicales, Force Ouvrière restera dans son rôle de défenseur des droits des salariés, et pour ce qui concerne notre fédération ceux notamment des ministères économique et financier.

Pour autant, il ne saurait être question d'abstinance revendicative jusqu'à la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale. Nous avons eu l'occasion de le rappeler à Madame la Ministre le 3 octobre dernier, le temps syndical n'est pas le temps politique !

L'ordre du jour de ce Comité Technique en donne d'ailleurs l'occasion :

- **Avec l'adoption du règlement intérieur**, qui constitue une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la loi du 5 juillet 2010, la bien mal nommée rénovation du dialogue social. Le décret sur les droits syndicaux qui vient d'être publié, aboutit à une réduction de plus de 30 % des droits des fédérations représentatives. Comme FO l'a expliqué pour justifier son refus de signer les « accords de Bercy », cette loi vise d'autres objectifs que de prendre en compte réellement le choix démocratique exprimé par les agents.
- **Avec l'adoption des statuts particuliers découlant directement de la création du NES B**. Non seulement ce dernier n'a jamais reçu l'assentiment de notre fédération, mais de plus il ne répond pas à la revendication de Force Ouvrière, d'une réforme de l'ensemble de la grille indiciaire, avec dans l'immédiat une revalorisation conséquente du point d'indice pour compenser la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires.
- **Avec la mise en place du CSRH en Administration Centrale**, CSRH qui n'est rien d'autre qu'une des 561 mesures RGPP, dont tous les rapports récemment publiés, et en particulier celui de la Cour des Comptes, rejoignent pour partie les critiques émises par Force Ouvrière dès 2008.

FO Finances rappelle que la RGPP et sa mesure dogmatique du non remplacement de deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite, à Bercy, ont engendré non seulement des dysfonctionnements structurels dans de nombreuses directions, mais aussi et surtout ont abouti à une dégradation sans précédent des conditions de travail, confirmée par les dernières conclusions de l'observatoire interne et par les rapports annuels des acteurs de prévention.

C'est pourquoi, FO continue de revendiquer l'arrêt immédiat de la RGPP et des suppressions d'emploi.

Au-delà de cet ordre du jour, FO Finances est aussi particulièrement attentive aux autres aspects des politiques ministérielles qui doivent participer à la reconnaissance du haut degré de qualification et de technicité acquis par les agents des ministères économique et financier.

Pour FO Finances, cette reconnaissance passe nécessairement par :

- Des plans de promotion à la hauteur de l'investissement professionnel des agents, ce que ne démontraient pas les propositions présentées aux fédérations le 9 mars dernier,
- Une formation professionnelle, qui ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire, dans une période où les réformes structurelles nécessitent plus que jamais une amplification des formations de perfectionnement,
- Une politique d'hygiène, de sécurité et de santé au travail qui nécessite des moyens financiers mais aussi humains conséquents, comme vient de le souligner un récent rapport sur « la gestion des fonctionnaires seniors », avec notamment un recrutement indispensable de médecins de prévention pour répondre aux défis de demain,
- Une politique d'action sociale ambitieuse pour répondre aux attentes des personnels tant dans le domaine de la restauration, du logement ou encore des vacances-loisirs, à l'heure où la crise économique n'épargne pas non plus les familles de fonctionnaires et où leur employeur, l'Etat Employeur, sur le plan des réponses aux conséquences de la crise est aux abonnés absents.

Dans ce cadre, FO Finances, aujourd'hui, comme hier tout comme demain, continuera à porter les revendications des personnels des ministères économique et financier.